Les réponses à vos questions - Recensements de population

La recherche

Qu'est-ce qu'un recensement de population ?

Les **listes nominatives de population** (également appelées recensements) ont été établies de manière systématique tous les 5 ans de 1836 à 1982 (sauf périodes de guerre). Elles donnent **par commune, par rue et par maison la composition de chaque foyer**.

Ils existent **deux collections** :

- l'une conservée par la **commune**
- l'autre conservée par la **Préfecture** puis à partir de 1946 par l'**Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques** (INSEE). Voir la page "Réaliser le recensement de population"

Pour en savoir plus sur les recensements de population, vous pouvez consulter le guide des recherches sur l'histoire des familles publié par les Archives nationales.

Quelles sont les années représentées dans les fonds des Archives départementales ?

Les Archives départementales conservent les recensements de population de **1836 à 1975**.

Conformément à l'arrêté interministériel du 4 décembre 2009, portant dérogation générale pour la consultation des listes nominatives du recensement, ces dernières deviennent librement communicables au public jusqu'en 1975.

Un **formulaire de recherche** permet d'accéder aux recensements de population des années suivantes :

- **1836, 1841, 1848, 1851, 1856, 1861, 1866, 1872, 1876, 1881, 1886, 1891, 1896, 1901, 1911, 1921, 1926, 1931, 1936** conservées dans la sous-série 6 M (Population. Affaires économiques. Statistiques. avant 1940).
 Elles sont accessibles sous format numérique sur **internet**.
 Les listes nominatives sont également présentes dans les fonds des communes (Série F_Population). Elles ne sont pas communicables si la version numérique existe.
- **1946, 1954, 1962, 1968, 1975** conservées dans trois versements issus de l'INSEE 238 W, 179 W et 126 W.
 L'année 1946 est accessible sous format numérique sur **internet**.
 Pour des raisons de délai de diffusion recommandé par la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés), les années 1954, 1962, 1968 et 1975, également numérisées, sont uniquement accessibles en **intranet** sur les postes informatiques de salle de lecture */ possibilité de consultation à distance via une authentification France Connect (en savoir plus grâce à notre tutoriel).*

À savoir : les archives de la période révolutionnaire (sous-série 10 L) comportent également des documents de recensements de population. Ils ont également été numérisés et sont accessibles sur internet.

Pourquoi des recensements sont-ils manquants pour la commune qui m'intéresse ?

Comme tous les fonds, celui des recensements de population a sa propre histoire, et peut comporter des **lacunes**.

En fonction des années ou des périodes, les listes nominatives du recensement n'ont pas toujours été conservées ou peuvent être détenues par différents services d'archives :

- **Avant 1836** : dénombrements de population non systématiques qui peuvent être retrouvés soit

aux Archives départementales soit aux Archives communales.
- **De 1836 à 1936** : un exemplaire aux Archives départementales et un autre aux Archives communales.
- **À partir de 1946** : aux Archives départementales.
- **Pour 1954, 1962, 1968 et 1975** , l'existence de listes nominatives est aléatoire.
- Les listes nominatives sont supprimées depuis le recensement de 1982.

Afin de pallier ces manques, deux possibilités s'offrent à vous :

1. Consulter les recensements communaux déposés aux Archives départementales du Finistère consultables sous format d'originaux dans nos salles de lecture.
2. S'il n'y a pas de dépôt ou s'il est incomplet, c'est que la commune conserve tout ou partie des recensements. Nous vous invitons, dans ce cas, à vous renseigner auprès de la commune concernée des modalités de consultation ou de recherche.

Pour en savoir plus sur les recensements de population, vous pouvez consulter le guide des recherches sur l'histoire des familles publié par les Archives nationales.

Comment rechercher dans les recensements ?

Les **listes nominatives du recensement** sont établies **géographiquement** suivant l'ordre, aléatoire, de la tournée de l'agent recenseur.

Généralement, cette tournée s'effectuait d'abord par le **bourg** puis par les **hameaux**.

Pour chaque **rue et lieu-dit**, sont listées les **maisons**, les **ménages** y habitant et chaque **individu** les composant.

La recherche dans les listes nominatives du recensement ne peut donc pas s'effectuer par ordre alphabétique des noms des individus recensés, d'autant plus qu'il n'existe pas de table de noms.

À savoir

Les listes nominatives du recensement de **1836 à 1936** ont bénéficié d'une **transcription automatique** grâce aux nouvelles technologies de reconnaissance automatique d'écriture manuscrite dans le cadre du projet **SocFace** ayant pour but de produire une base de données de la population française.

Rechercher dans les recensements devient donc plus rapide et plus aisé :

1. Recherchez une personne sur la **base de noms France Archives**.
2. Relevez la **cote**, le **numéro de page** et **numéro de ligne** indiqués pour cette personne.
3. Consultez ensuite notre **formulaire de recherche** pour retrouver la personne recherchée dans les recensements numérisés, grâce aux informations trouvées précédemment.

À noter toutefois : ces données transcrites automatiquement, à l'aide d'outils de l'intelligence artificielle, peuvent contenir des erreurs.

Quelles sont les informations contenues dans les recensements ?

Tableaux des informations contenues dans les recensements de population de :

Fichier
Tableaux du contenu détaillé des recensements de 1790-1799 (.pdf - 91.24 Ko)
Fichier
Tableau des informations contenues dans les dénombrements de population (période 1836-1946) (.pdf - 196.23 Ko)

Voir aussi : Observations diverses trouvées dans les registres

Quelles recherches puis-je faire avec les recensements ?

- Faire l'histoire des familles

- Compléter l'état civil
- Faire l'histoire sociale et démographique d'une commune ou du département

Pour en savoir plus sur les recensements de population, vous pouvez consulter le guide des recherches sur l'histoire des familles publié par les Archives nationales.

La numérisation

Quels sont les recensements numérisés ?

Des documents de recensements de population de la **période révolutionnaire** (1790-an VIII) et les recensements de population des années **1836, 1841, 1848, 1851, 1856, 1861, 1866, 1872, 1876, 1881, 1886, 1891, 1896, 1901, 1911, 1921, 1926, 1931, 1936 et 1946** sont numérisés et accessibles sur **internet**.

Les recensements de **1954, 1962, 1968 et 1975** sont également numérisés. Pour des raisons de délai de diffusion recommandé par la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés), ils sont accessibles uniquement en **intranet** sur les postes informatiques de salle de lecture */ possibilité de consultation à distance via une authentification France Connect (en savoir plus grâce à notre tutoriel).*

À savoir : Toutes les années ne sont pas représentées pour une commune.

Accéder aux recensements de population numérisés

Les recensements de Brest, Landerneau et Quimper

Les **Archives municipales de Brest, Landerneau et Quimper** ont également numérisé leurs recensements qu'elles ont mis à disposition sur leur site internet respectif.

Nous vous invitons à consulter leur site internet :

- Brest : les recensements des années 1788-1954
 - Lambézellec : les recensements des années 1866-1906
 - Saint-Marc : les recensements des années 1921-1936
 - Saint-Pierre-Quilbignon : les recensements de l'année 1936
- Landerneau : les recensements des années 1791-1831.
- Quimper (concerne également Ergué-Armel, Kerfeunteun, Penhars) : les recensements de 1831 à 1936.

À savoir : Les années indiquées sont des dates extrêmes. Il est possible que toutes les années ne soient pas représentées.

Oubli de numérisation : comment faire pour accéder aux informations désirées ?

Si vous constatez un manque, un oubli de numérisation contactez-nous.

Nous mettrons tout en oeuvre pour numériser les documents originaux, qu'ils s'agissent d'une ou plusieurs pages.

A l'issue de la numérisation, le(s) fichier(s) numérique(s), objet de votre recherche, vous sera/seront envoyé(s) par mail et sera/seront mis en ligne sur notre site internet dans le cadre d'une programmation de maintenance.

Besoin d'aide ?

Contactez-nous

Si vous ne trouvez pas la réponse à votre question dans cette page, contactez-nous